

## Département



### I. Définition

#### Définition :

Le département est une décomposition administrative du territoire national. De façon générale, une région contient plusieurs départements et un département est subdivisé en plusieurs arrondissements.

Les départements ont été créés par une loi du 22 décembre 1789. L'objectif était de faciliter l'unification linguistique et nationale de la France et de rationaliser la carte administrative. Il était alors préconisé à la commission parlementaire qui s'en occupait, de faire en sorte que toute personne vivant dans le département puisse en atteindre le chef-lieu en une journée de cheval.

La réorganisation de la région parisienne eut lieu en 1964 et fut effective en 1968 : le département " Seine " fut remplacé par Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne et le département " Seine-et-Oise " par l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise.

Paris est à la fois commune et département.

La Petite Couronne regroupe les 3 départements les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94).

La Grande Couronne regroupe les 4 départements Val-de-Marne (77), l'Essonne (91), les Yvelines (78) et le Val-d'Oise (95).

La région Ile de France regroupe Paris, la Petite et la Grande Couronne, soit 8 départements.

Aujourd'hui, la France compte 100 départements (96 en métropole et 4 départements outre-mer). En 2011, Mayotte doit devenir le 5e département d'outre-mer, ce qui portera le nombre des départements français à 101.

Depuis 1946, l'Insee est responsable de la codification officielle des départements.

Chaque département possède un chef-lieu de département qui regroupe ses institutions. Ce chef-lieu est généralement la plus grande ville du département, bien que de nombreuses exceptions existent.

Le département est géré par un conseil général dont les élus, conseillers généraux élus pour six ans, sont renouvelés par moitié tous les trois ans au suffrage universel direct.

#### Surface couverte :

Cette couverture graphique couvre les huit départements de la Région Ile de France soit Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Seine-et-Marne (77), Yvelines

(78), Essonne (91), Val-d'Oise (95)

#### Identification :

Un département est caractérisé par son numéro de département.

#### Principaux attributs :

C\_DEP : Code du département (75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95)

L\_DEP : Libellé du département

#### Contraintes d'usage :

Les départements sont des surfaces (polygones) ne présentant entre elles ni vides ni chevauchements.

## II. Origine et mise à jour

---

#### Source et constitution de l'information:

Un département est constitué par l'agrégation des communes ou arrondissements parisiens contenus dans ce département.

#### Date(s) de validité des données :

Les limites de départements sont à jour au 01/01/2008 (Paris), au 01/01/2007 pour la Petite Couronne (Hauts de Seine, Seine Saint-Denis, Val de Marne). Sur la Grande Couronne, les limites départementales datent de 1999.

#### Rythme de mise à jour :

A préciser. Les limites départementales évoluent peu.

## III. Caractéristiques descriptives

---

#### Nom informatique :

Departement\_idf

#### Nom abrégé de la donnée :

DE

#### Nombre d'enregistrements :

8

#### Type de données :

Fichier de formes Polygon

#### Attributs :

N°	Nom	Libellé	Type	Null	Valeurs possibles
1	FID	Numéro interne à ESRI	OID 4		
2	C_DEP	Code du département	Number 5		
3	L_DEP	Libellé du Département	String 50		
4	SHAPE	Géométrie de polygones	Geometry 0		
5	NSQ	Numéro séquentiel	Number 10		
6	SHAPE_AREA	Aire en m2	Float 19 , 11		
7	SHAPE_LEN	Périmètre en m	Float 19 , 11		

**Liens avec d'autres données :**

Pas de table liée, pas de domaine associé.

Un département se décompose en communes.

**IV. Contact**

---

**Nom :**

Pascale ROYNARD

**Organisme :**

APUR

**Service :**

BDU

**Téléphone :**

01 42 76 32 95

**Fax :**

01 42 76 23 70

**Mél :**

pascale.roynard@apur.org

**V. Droits de propriété et diffusion**

---

**Propriété :**

APUR

**Droits de l'APUR :**

Auteur et producteur

**Diffusion :**

Par convention de mise à disposition